

# INFORMATION

Le portail numérique [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr) permet aux étudiants d'accéder à l'ensemble des informations et services utiles à leur entrée dans l'enseignement supérieur et à leur parcours d'étudiant et de réaliser certaines démarches.

Ce portail regroupe les informations et services aujourd'hui dispersés et permet aux étudiants d'accéder à différentes rubriques sur toutes les thématiques de la vie étudiante :

- **Etudes** : orientation, inscription dans le supérieur, formations...
- **Droits et aides** : dépôt des demandes de bourses ou de logement social CROUS (Dossier Social Etudiant), aides à la recherche du premier emploi, aide mobilité master, demandes de cautions locatives étudiante, informations sur les aides au logement, offres de logements de particuliers...
- **Services de la vie quotidienne** : points de restauration (carte IZLY), transports, santé et protection sociale...
- **Activités** : informations sur les stages et des offres de jobs étudiants, initiatives culturelles et associatives, activités sportives; ...
- **Mobilité** : aides à la mobilité internationale, aides Erasmus+, aide des collectivités territoriales...

Pour les services et la réalisation des démarches, l'accès à la rubrique « mon compte » permet à chaque étudiant de se connecter et d'accéder à la gestion de son dossier social étudiant et à l'ensemble des services gérés par les Crous. Afin de réaliser les demandes de bourse et de logement dans les temps, les calendriers des démarches « Parcoursup » et du Dossier Social Etudiant ont été harmonisés.

Par le biais du dossier social étudiant (D.S.E), les étudiants et élèves de votre établissement peuvent faire une demande :  
d'hébergement dans l'une des résidences gérées par les CROUS.  
de bourses sur critères sociaux (pour les études relevant des ministères chargés de l'enseignement supérieur, de la culture, de l'agriculture).

La période de connexion sur internet pour le dépôt du D.S.E est fixée du **15 janvier au 31 mai 2018** pour l'année universitaire prochaine.